

Compte rendu des comités locaux de Territoire – Réunion Printemps 2018

N° Territoire	Nom du Territoire	Président de Territoire	Administrateur référent	Délégués Relais	Ambassadeur OST
01	Isère Rhodanienne AS référente : Marjorie Gandon	François Rozier	Moulay Ghembaza	Jean Paul Prudhomme Gérard Demare (Abs.) Simone Dussurget Roland Badin (Abs.) Marie Thérèse Gattone (Exc.) Anne Pras Administrateur MSA Françoise Thevenas (Exc.)	En attente de désignation

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 03 AVRIL 2018 – ST JEAN DE BOURNAY

En introduction, il est rappelé que pour élargir les débats, tous les élus MSA du territoire, nous ayant communiqué une adresse mail, (titulaires, suppléants et suivants de liste) ont été invités à cette réunion.

Sur 50 mails envoyés aux délégués hors membres du comité de territoire, 1 délégué a répondu présent :

- M. Bouzid BOUAMAR

1. Approbation du Compte Rendu de la réunion de printemps du 16 Octobre 2017

Pour rappel, ces CR sont adressés aux membres des comités de territoire par mail ou courrier pour ceux qui ne possèdent pas de mail.

Ils sont également consultables sur le site Internet de la MSA ADN. Ces CR peuvent être portés à connaissance de tous les délégués du territoire.

A terme, il est prévu que seule une notification soit envoyée en invitant les délégués à consulter le site.

2. Information du CA

1. Améliorer la performance et faire face aux réformes à venir

Avec des résultats : la gestion de notre caisse qui affiche, au regard de l'ensemble des 35 caisses de MSA, des résultats aujourd'hui très satisfaisants en matière d'accès à la plateforme téléphonique, de délais, de sécurisation, et de coût de gestion

Mais aussi en adaptant notre MSA en permanence : renforcement de la digitalisation, renforcement de la qualité des courriers, réponse téléphonique et en suivant les mutualisations avec la MSA Ain Rhône.

Un bug : il s'agit évidemment de l'indu retraite. Beaucoup sont au courant de cette erreur de calcul qui a conduit toutes les MSA à verser une retraite supérieure à ce qu'elle aurait dû être pour 250 000 exploitants. Une communication spécifique a été mise en place et les indus calculés de façon à récupérer les sommes dues sur 4 mois au maximum.

Compte rendu des comités locaux de Territoire – Réunion Printemps 2018

Notre difficulté réside dans la construction d'une communication adaptée : apporter un niveau d'information suffisant sur des sujets très complexes qui incluent notamment des taux de CSG différenciés, des problématiques fiscales, avec un décompte qui - nous le savons n'est pas très lisible - mais qu'il nous est impossible de modifier dans des délais aussi courts.

Signaler des avancées en matière de protection sociale :

La possibilité, ouverte depuis cette année, pour des exploitants de bénéficier du temps partiel thérapeutique : après une opération, après un arrêt maladie long ou dans le cadre de problématiques de santé spécifiques, c'est la possibilité pour un exploitant de reprendre son activité à temps partiel, tout en bénéficiant d'indemnités journalières adaptées,

La majoration des petites retraites agricoles qui ont été portées à 75 % du SMIC. Une nouvelle échéance est annoncée pour 2020 à faire passer le montant des pensions de 75 à 85% du Smic net.

Des enjeux importants à relever sur la simplification des relations entre les assurés et la MSA :

La DSN relative à la simplification du droit et à l'allègement des démarches administratives.

Son objectif : uniformiser, simplifier et alléger les démarches administratives des entreprises employeurs de main d'œuvre en dématérialisant et effectuant en une seule transmission plus d'une vingtaine de déclarations sociales.

La MSA accompagne les entreprises agricoles dans l'appropriation de ce nouveau dispositif (paramétrage, responsabilisation des employeurs concernant les données déclarées, accompagnement au changement...).

Le nouveau TESA : Le Titre Emploi Service Agricole (TESA) disponible depuis plusieurs années permet aux employeurs agricoles d'effectuer 11 formalités en une seule déclaration. Il concerne l'embauche d'un salarié agricole en CDD n'excédant pas 3 mois. Il est donc particulièrement adapté pour recruter des travailleurs saisonniers ou dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité.

La MSA est là et accompagne ces nouveautés : **14 réunions se sont tenues durant le mois de mars** pour accompagner les employeurs au nouveau TESA, d'autres pourront si besoin être programmées. Les échanges avec les entreprises sur la DSN sont quotidiens et une ligne téléphonique a été dédiée sur ce sujet.

2. Construire et adapter nos offres vers les entreprises et les partenaires

Des réunions régulières de concertation se sont déroulées à l'initiative de la MSA. Afin d'améliorer et renforcer nos relations avec les organisations professionnelles.

Un groupe de travail va construire une offre spécifique pour les entreprises il va chercher à structurer notre offre envers les entreprises et leurs salariés. D'ores et déjà nous sommes présents via des réunions retraite, des séquences d'informations auprès des salariés en matière de prévention notamment.

Compte rendu des comités locaux de Territoire – Réunion Printemps 2018

3. Etre un réel acteur sur les territoires

Le potentiel innovant de la MSA liée à notre capacité d'adaptation et à notre grande richesse d'interventions et à nos élus-délégués : relais d'information auprès des assurés et d'influence auprès des pouvoirs publics, rôle d'alerte sur les situations difficiles, animateurs des territoires et dynamiser l'offre de services aux populations rurales (prévention santé, ASS et actions DSL, services de proximité aux personnes, ...).

3. Bilan des concours jeunes 2017

Un jury Alpes du Nord réuni le 13 Décembre 2017 à la Chambre d'Agriculture de St Baldoph (73)

Une présentation des dossiers par les jeunes à l'initiative du projet suivie de la remise des prix après délibération du Jury

7 projets présentés – 7 projets primés

- 5 en Isère
- 1 en Savoie
- 1 en Haute Savoie

10 000 € de dotation attribués par le jury

- 1er Prix : 2 500 € pour le projet SAUVER OU FILMER... A VOUS DE CHOISIR (38)
- 2ème Prix : 1 500 € pour le projet OLYMPIADE HANDISPORT(38)
- 3ème Prix : 1 500 € pour le projet ECHANGES INTERGENERATIONNELS (38)
- 4ème Prix ex aequo :
 - 1 200 € pour le projet RANDO CULTURE TERROIR (74)
 - 1 200 € pour le projet CARTE VERTE (73)
- 5ème Prix : 800 € pour le projet RETOUR DU GYPAETE BARBU (38)
- 6ème Prix : 800 € pour le projet CHOUETTE LUMIERE (38)

3 groupes sélectionnés pour le concours National, 2 groupes récompensés

- ⇒ 1er prix des 13-17 ans pour les « Olympiades handisport » - dotation de 2500 € plus le prix Solidel avec 600 € de dotation supplémentaire
- ⇒ Prix coup de cœur Santé catégorie des 13-17 ans pour « Sauver ou filmer... à vous de choisir ! » - dotation de 1500 €

Compte rendu des comités locaux de Territoire – Réunion Printemps 2018

4. Bilan sur les actions 2017

→ En 2017, près de 230 actions réalisées sur les territoires (cf. tableau ci-joint « Bilan actions 2017 par territoire »)

- Implication de 507 élus pour près de 4 986 bénéficiaires
- Les 12 territoires de l'EL ont vu se réaliser a minima 3 actions
- La prévention Santé et Seniors, thèmes privilégiés au niveau local → 61 actions soit près de 27 % des actions 2017
- Un rôle de plus en plus marqué confié aux élus au niveau de l'échelon local

► Des territoires plus dynamiques de part leur positionnement géographique et des actions collectives bien positionnées

- ✓ 09 actions pour l'Isère Rhodanienne
- ✓ 15 actions pour le Nord Dauphiné
- ✓ 18 actions pour Bièvre Sud Grésivaudan
- ✓ 05 actions pour Voiron Grenoble Grésivaudan
- ✓ 11 actions pour le Sud Isère
- ✓ 18 actions pour l'Ouest Savoyard
- ✓ 16 actions pour Combe Maurienne
- ✓ 20 actions pour les 4 Vallées
- ✓ 23 actions pour le Bassin Annecien
- ✓ 10 actions pour le Genevois
- ✓ 07 actions pour le Chablais Léman
- ✓ 08 actions pour Faucigny Mont Blanc

Pour certaines actions (22), une dynamique plus globalisée (départementale, ADN et régionale)

a. Focus sur les dernières réunions de territoire

⇒ 12 réunions du 2 Octobre au 20 Décembre 2017 (Cf. tableau ci-joint « Bilan CLT automne 2017 »)

45 % de participation des membres (56 % aux dernières rencontres)

- Des rencontres élargies à l'ensemble des délégués ayant un mail
- Une participation hors membres des CLT faible : **5 % soit 27 délégués hors CLT**

A la demande de la CAM, une réflexion menée en groupe sur un bilan à mi-mandat de la dynamique sur les territoires (Cf. synthèse ci-jointe « Synthèse bilan mi mandat »)

1. Fonctionnement de l'Échelon Local, du dynamisme des territoires
2. Les sujets de satisfaction

Compte rendu des comités locaux de Territoire – Réunion Printemps 2018

3. Les améliorations
4. Les actions à conduire

b. Focus sur le bilan du dispositif du répit pour les exploitants

Dans le cadre du pacte de consolidation et de refinancement des exploitations agricoles présenté le 4 octobre 2016 par le premier Ministre, le Gouvernement a délégué à la Caisse Centrale de MSA, une enveloppe exceptionnelle pour 2017 d'un montant de 4 millions d'euros pour financer le remplacement temporaire des agriculteurs en situation d'épuisement professionnel.

Quels ont été les impacts de cette action ?

- Les impacts familiaux : Les agriculteurs ont pu retisser des liens familiaux de qualité : « *la famille est aussi importante que le travail* ».
- Les impacts professionnels : Prise de conscience qu'il était possible de se faire remplacer.
- L'équilibre de vie et le bien-être des bénéficiaires : Prise de conscience qu'il était possible d'arrêter de travailler, que cela faisait du bien de prendre du temps pour soi et pour sa famille. Que de faire une pause et prendre de la distance par rapport à l'exploitation permettait d'être plus lucide dans la conduite de l'exploitation.

Bilan Alpes du Nord en chiffres

- 127 Bénéficiaires (86 hommes / 41 femmes)
- 103 situations remontées en élevage viande et lait
- Très bon travail partenarial de terrain pour repérer les situations
- Bilan financier de l'action

Département	Nbre de bénéficiaires	Durée moyenne du répit	Nbre de jours payés	Montant
Service remplacement 38	80	7,7	615	107 291 €
Service remplacement 73	19	8,7	165	23 874 €
Service remplacement 74	28	9,1	254	44 754 €
TOTAL	127	8,14	1 034	175 919 €

Compte rendu des comités locaux de Territoire – Réunion Printemps 2018

5. Bilan 2017 des subventions CASS (Cf. tableaux joints «Subvention 2017 CASS par territoire» & «Subvention 2017 CASS par thématique»)

Il est rappelé l'importance pour les délégués de connaître les financements accordés par la Commission d' Action Sociale sur les territoires. Les délégués peuvent porter à connaissance des structures communales ou associatives de leur territoire, la possibilité offerte de déposer un dossier de demande de subvention.

Le but →

- Promotion de la politique MSA en matière d'Action Sanitaire et Sociale
- Positionnement de la MSA dans le cadre de l'animation des territoires ruraux

6. Bilan OST

Deux présentations faites en séance

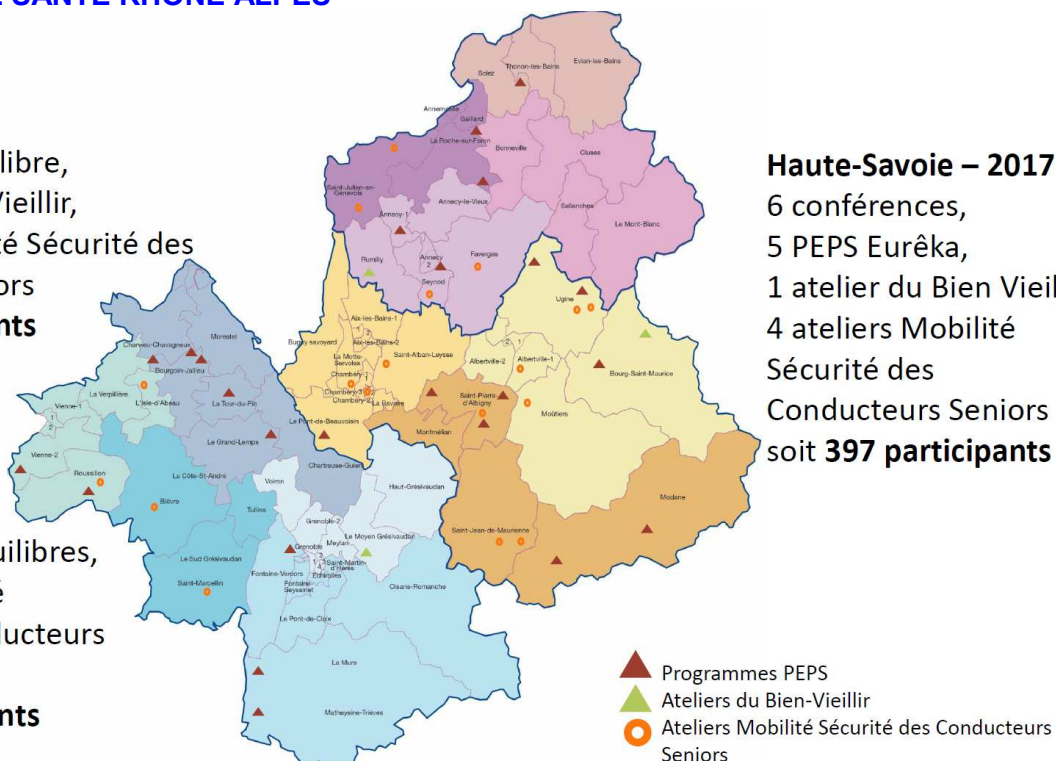
- ITINERAIRE SANTE RHONE ALPES

Savoie – 2017

8 conférences,
9 PEPS Eurêka,
1 conférence équilibre,
1 atelier du Bien Vieillir,
10 ateliers Mobilité Sécurité des Conducteurs Seniors
soit **594 participants**

Isère – 2017

9 Conférences,
9 PEPS Eurêka,
3 conférences équilibres,
4 ateliers Mobilité Sécurité des Conducteurs Seniors
soit **457 participants**



Compte rendu des comités locaux de Territoire – Réunion Printemps 2018

Le réseau des bénévoles

- 17 bénévoles en ADN
- Formations assurées aux programmes de prévention développés nationalement (Programmes PEPS Eurêka, Ateliers Vitalité)
- Animation 1 fois par an sur 6 à 10 semaines pour des groupes de 8 à 12 personnes

Votre contribution à la promotion d'itinéraires de Santé

- **Vous souhaitez qu'une action ait lieu sur votre commune ?**
- **Vous souhaitez en savoir plus sur les programmes de prévention ?**
- **Vous avez envie de devenir animateur-bénévole ?**

Vos Contacts 04 79 62 87 45 ou contact@itinerairesdesante-ra.fr

- **REPIT BULLE D'AIR**

Chiffres Clés 2017

48 000 heures réalisées

- 522 prospects
- 212 familles utilisatrices du service dont 154 nouvelles familles
- Coût horaire moyen avant aide : 15,10 €/h
- Reste à charge estimé après aide : 8€/h en moyenne
- 225h en moyenne par famille par an
- 196 relayeurs missionnés sur l'année soit 29 ETP

Sur le département de l'Isère

→ Les familles ayant fait appel au service :

- 58 familles dont 39 nouveaux clients soit 6780h réalisées
- Localisation des familles : Agglomération Grenobloise / Vals du Dauphiné / Portes des Alpes
- Difficultés repérées : **baisse de l'activité en 2017**

→ Les relayeurs :

- 82 relayeurs ont été rencontrés pour intervenir auprès des familles Iséroises
- **Des difficultés pour le recrutement : plateau du Vercors**

Compte rendu des comités locaux de Territoire – Réunion Printemps 2018

Sur le département de la Savoie

- Les Familles ayant fait appel au service
 - 55 familles dont 31 nouveaux clients soit 22700h réalisées
 - Localisation des familles : Agglomération chambérienne / Avant pays savoyard / Aix les bains

- Les relayeurs
 - 45 relayeurs sont intervenus auprès des familles de la Savoie
 - **Des difficultés pour le recrutement : délégations territoriales de la Maurienne/ Tarentaise/ Vanoise/ Saint Pierre d'Albigny**

Sur le département de la Haute-Savoie

- Les Familles ayant fait appel au service
 - 54 familles dont 36 nouveaux clients, soit 8000h réalisées
 - Localisation des familles : Bassin Annécien

- Les relayeurs
 - 23 relayeurs sont intervenus auprès des familles de la Haute-Savoie
 - **Des difficultés pour le recrutement : secteurs du Chablais, Genevois/ Arve/ Mont Blanc**

Pour tous contacts →

Service Bulle d'air à Chambéry: 04 79 62 87 38/ contact@repitebulledair-ra.fr

Antenne Isère : Laila Reymermier : 06 38 27 85 04

Antenne Haute-Savoie : Céline Desmares : 06 45 25 08 00

Antenne Savoie : Estelle Sunseri : 07 70 27 89 25

Votre contribution à la promotion du service Bulle d'air

- **Aide au recrutement des relayeurs**
- **Orientation des familles sur le service Bulle d'air**
- **Promotion du service auprès de collectivités locales/ d'acteurs du maintien à domicile**

Compte rendu des comités locaux de Territoire – Réunion Printemps 2018

7. Perspectives 2018

a. Suite donnée à l'expérimentation des ambassadeurs

Les ambassadeurs OST ont été désignés à l'occasion de la nouvelle mise en place du fonctionnement des échelons locaux en 2015

Rappel des objectifs à l'issue de la 2ème journée de formation

- Organiser une réunion de présentation de l'offre en direction des délégués sur le territoire
- Organiser deux actions « grand public » d'au moins 20-30 personnes
- Aller à la rencontre d'une dizaine de petites communes pour présenter l'offre

Premiers retours d'expérience

Les faits →

- Défection des ambassadeurs (démission, maladie, décès,...)
- Certains délégués désignés qui ne se sentent pas à l'aise avec cette fonction
- Une dynamique inégale selon les comités
- Des objectifs peut être trop importants ?

Et après ?

Volonté de conserver le principe d'ambassadeur pour l'OST (Facilité de transmission d'informations / un référent par territoire), tout en développant le dynamisme collectif dans les comités → une seule personne ne peut pas porter cette charge sur le territoire

Développer la promotion de l'offre de service sur les territoires en ciblant principalement des interventions collectives (comcom,...)

b. Quelle action pour votre territoire ?

Déjà plus de 70 actions programmées sur le 1er semestre 2018 sur les territoires

(cf. *tableau ci-joint* «Prévisionnel actions 1er sem 2018 par territoire »)

THEME PHARE 2018 - 2019 : « CAP 2020, des élus au cœur de la dynamique des territoires »

Thématiques développées en 2018 (dans la continuité des actions mises en place en 2017)

- **Accès aux droits / protection sociale** (Ateliers MSA en ligne - A quoi servent nos cotisations)
- **Prévention Santé** (Ateliers du Bien Vieillir - PEPS Eureka - Parcours Santé des aidants - Soutien aux aidants)
- **Prévention Santé au travail** (Et si on parlait du travail - Surmenage des exploitants - Utilisation des produits phytosanitaires)
- **Accompagnement vers l'emploi / inclusion sociale** (Prendre soin de sa santé - Sensibilisation à la prévention santé - Coup de pouce connexion)
- **Autonomie et responsabilité des jeunes** (Concours Jeunesse - Interventions dans les Etablissements scolaires)
- **Réunions Entreprises** (Information sur les droits à la retraite – réunions cédants)
- **Actions de notoriété**

Compte rendu des comités locaux de Territoire – Réunion Printemps 2018

8. Questions / Remarques diverses

Une réflexion est menée afin de désigner un ambassadeur de l'OST en remplacement de Pietro Lo Sardo → Jean Paul Prudhomme doit réfléchir à la proposition.

Les membres présents souhaitent la mise en place sur leur territoire d'ateliers MSCS (Mobilité Sécurité des Conducteurs Seniors)

Les membres demandent à ce que la MSA puisse contacter l'Association des Maires Ruraux afin de procéder à une communication OST auprès de ce public.

Programmation de la prochaine réunion du Comité Local : A programmer à l'automne 2018 en accord avec le président et l'administrateur référent